

CECILIA BAEZA, LAURENT BONNEFOY ET
HÉLÈNE THIOLLET

dossier

L'invention de la contestation transnationale par les forums et sommets : la naissance d'un « espace public mondial » ?

« SOCIÉTÉ CIVILE INTERNATIONALE », « opinion publique mondiale », « espace public mondial » : en une quinzaine d'années, les notions se sont multipliées en science politique pour décrire ce que l'on serait tenté d'appeler une « nouvelle conscience globale ». Et pour cause : les manifestations de ce phénomène, encore difficile à saisir, sont de plus en plus fréquentes, à l'instar notamment de la mobilisation planétaire du 15 février 2003 contre la guerre en Irak.

Cet article se penche sur le concept d'« espace public mondial » car celui-ci nous semble heuristique à divers égards. À la différence des autres expressions, la notion d'« espace public » restitue l'idée d'une arène dans laquelle des acteurs en concurrence déploient discours, stratégies et ressources pour emporter la conviction des individus. À cet égard, la lente convergence entre sondages d'opinion et mouvements contre la guerre au Vietnam aux États-Unis dans les années 1960-1970 montre à quel point la formation d'un consensus est loin d'être évidente. Le concept d'« espace public » est de fait intimement lié à l'exercice du *débat public*. Or c'est bien là l'enjeu central de la politique contestataire menée à différents niveaux par les individus, partis politiques, syndicats, ONG locales et internationales qui alimentent les mouvements sociaux, lorsque ceux-ci s'emparent des questions internationales qui étaient autrefois l'apanage des diplomates.

Une telle approche exige à tout le moins de revenir sur les travaux fondateurs de Jürgen Habermas, dans lesquels celui-ci élabore la définition de l'« espace public » à partir d'une étude des sociétés anglaise du 17^e siècle et française du 18^e.

Dans *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*¹, Jürgen Habermas retrace l'histoire de la notion de « publicité » comme mode légitime de contrôle de l'autorité de l'État ; cette approche vise, selon Craig Calhoun, à interroger « les conditions nécessaires à un débat rationnel et critique sur des questions publiques mené par des personnes privées, acceptant de laisser les arguments et non les statuts déterminer les décisions² ». Pour Habermas, l'apparition d'un espace public est une des conditions *sine qua non* de la démocratisation de l'État.

S'interroger sur un « espace public mondial » ne saurait certes consister en un simple changement de niveau d'analyse : l'espace public ne se construit pas dans ce cas face à une autorité centrale et institutionnelle à l'échelle mondiale telle que l'État. Néanmoins, l'accélération de la globalisation économique et le renforcement des institutions multilatérales supranationales dans les décennies 1980-1990 ayant en partie érodé la souveraineté des États, un certain nombre d'enjeux politiques a désormais pris une dimension globale : ce phénomène exige d'une certaine manière que la *fonction* de démocratisation par le débat, c'est-à-dire la résistance d'acteurs privés à la bureaucratisation et à la marchandisation du langage et des enjeux politiques, transcende le cadre étatique.

Cette contribution tente de se pencher sur la sociogenèse d'un « espace public mondial », notamment à partir de l'invention de nouvelles formes de contestations transnationales³ depuis le milieu des années 1980 – les forums et les contre-sommets : quelles sont les conditions qui permettent l'émergence de ce nouveau répertoire d'action ? Quelles en sont les limites ?

1. Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993.

2. Craig Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 1.

3. La contestation transnationale selon Sidney Tarrow est l'interaction épisodique et collective entre des auteurs de revendications et leur cible, impliquant au moins un acteur étatique, et des parties dans plusieurs pays. Les mouvements sociaux transnationaux peuvent ainsi être définis comme des organisations internationales non-gouvernementales opérant dans plus de deux États et ayant pour objectif le changement social. Voir Doug McAdam, Sidney Tarrow, Charles Tilly, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Étudier le rôle des mouvements sociaux transnationaux dans la constitution d'un « espace public mondial » nous a semblé d'autant plus légitime que, comme le souligne Kate Nash, Habermas était lui-même très sensible à la façon dont les mouvements sociaux pouvaient s'opposer à l'altération de l'intérêt commun par les systèmes de l'État et du marché – ce que l'auteur nomme lui-même la « colonisation du monde de la vie ».

L'étude se fera à travers l'analyse de trois moments concomitants, correspondant aux critères définis par Habermas pour caractériser l'espace public. Le premier touche au processus d'autonomisation des acteurs contestataires par rapport à la sphère intergouvernementale. Il s'agira de montrer comment celui-ci se fonde sur la stratégie de transnationalisation – et donc d'inclusion de nouveaux acteurs – pour peser face aux États. Le second moment concerne les innovations organisationnelles destinées à faire émerger la primauté de l'argument indépendamment du statut des locuteurs : alors que les enjeux politiques internationaux sont réinterprétés localement, comment en effet construire un langage commun qui rende le débat intelligible pour tous ? On retrouve là un des principaux défis communicationnels des pratiques délibératives de l'espace public. Nous examinerons enfin les mécanismes et les implications du processus de publicisation.

Nous tenterons de cerner les limites de chacun de ces processus, liées en particulier aux logiques de pouvoir telles qu'elles réapparaissent entre les acteurs contestataires.

Le processus d'autonomisation

Selon Jürgen Habermas « le principe de sphère publique s'oppose par essence à toute domination⁴ » – formulation que Paul Ladrière explicite lorsqu'il affirme que « les espaces publics démocratiques sont des lieux permanents et autonomes de la formation de l'opinion et de la volonté politique qui ne sont contraints ni par l'urgence, ni par la tutelle de l'État⁵ ». Interroger la genèse d'un espace public mondial amène donc d'abord à évaluer le degré d'autonomie des espaces mis en place par les acteurs de la

4. J. Habermas, *L'espace public...*, *op. cit.*, p. 98.

5. Alain Cottereau et Paul Ladrière (dirs.), *Pouvoir et légitimité : Figures de l'espace public*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, p. 36.

contestation vis-à-vis de la sphère gouvernementale. Or ce processus d'autonomisation passe, selon nous, à la fois par la transnationalisation et par la capacité à offrir aux acteurs marginaux de la scène internationale un espace d'expression où investir et développer des débats qui ne sont pas dans les agendas étatiques. En d'autres termes, il s'agit de conquérir une autonomie sociale, géographique et discursive en prenant le contre-pied des configurations traditionnelles du jeu inter-étatique.

Généalogie des forums et des sommets

Si le « forum » est, à l'origine, le lieu par excellence du fonctionnement politique et économique de la cité, il est depuis le début des années 1980 l'espace de la contestation de la politique⁶ menée par les gouvernants à l'échelle nationale, régionale et internationale. Le marché aux denrées et aux idées de la Rome antique est réactivé comme pratique contestataire à l'heure où la politique ne se fait plus dans des espaces publics mais dans l'espace confiné des clubs d'États et des conférences intergouvernementales. Les années 1980 voient ainsi l'invention d'un nouveau répertoire d'action⁷ : les forums et contre-sommets deviendront en effet la forme canonique de la contestation des années 2000. Entre le premier contre-G 7, *The Other Economic Summit* (TOES) organisé à Londres en 1984, et l'échec des négociations de l'OMC à Seattle en 1999, les mobilisations se succèdent dans différents endroits du monde et leur médiation est croissante. En France c'est en 1989 que le comité *Ça suffit comme ci !*, organisateur d'un contre-sommet économique à Paris sur le thème de la dette extérieure des pays du Sud, coalise pour la première fois les acteurs qui se labelliseront eux-mêmes plus tard, « alter-mondialistes ».

Ces rassemblements constituent en effet les précurseurs du premier Forum social mondial (FSM) organisé à Porto Alegre en janvier 2001, et présenté comme l'anti-Forum économique mondial (FEM) annuel de Davos. Le succès du FSM est retentissant et exponentiel : la première édition rassemble 20 000 participants, la

6. Le terme de forum est également repris par les internautes sur internet pour qualifier les débats en ligne.

7. Eric Agrikoliansky, « De l'anticonialisme à l'altermondialisme : généalogie(s) d'un nouveau cadre de l'action collective », Actes du colloque « Les mobilisations altermondialistes » au CERI, 3-5 décembre 2003, disponible sur <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03agrikoliansky.pdf>.

deuxième 50 000 et la troisième 100 000. La capacité croissante des organisateurs du FSM à mobiliser et structurer l'agenda contestataire mondial sera confirmée par les manifestations du 15 février 2003 contre la guerre en Irak, qui rassemblent alors à travers le monde dix millions de personnes.

De fait, plusieurs pays, dont la France, ont en partie formulé leur position diplomatique vis-à-vis des États-Unis au regard des succès de la mobilisation transnationale.

Évaluer la portée de la contestation transnationale ne saurait néanmoins se réduire à son impact sur les politiques étatiques. Au regard de tels résultats, on pourrait en effet avoir quelques déceptions. L'exemple de la mobilisation lors de la conférence des Nations unies contre le racisme réunie à Durban en septembre 2001 en est une bonne illustration. La rencontre réunit, à côté de la conférence intergouvernementale où 180 États étaient représentés, un forum des ONG avec 8 600 délégués et le « forum social de Durban ». Les thèmes controversés des réparations pour l'esclavage et de la dimension raciste du sionisme furent puissamment imposés sur la scène publique par des acteurs non gouvernementaux, mais cela conduisit les États-Unis et Israël à se retirer de la Conférence avant même son ouverture. Quant aux Européens, s'ils ne boycottèrent pas le sommet, ils s'y firent discrets en envoyant comme représentants des personnalités de second rang. Certaines ONG, notamment Human Rights Watch, Amnesty International ou encore la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), refusèrent de s'associer aux demandes d'assimilation entre sionisme et racisme. Les États occidentaux critiquèrent alors la « débâcle » de Durban et « une dangereuse dérive du débat ».

Pourtant, si on la considère du point de vue de la formation de l'espace public, Durban n'est pas synonyme d'échec. Selon Mercia Andrews, présidente de Sangoco (fédération d'ONG sud-africaines), « au bilan de la conférence, on peut inscrire un certain nombre de gains : la question des réparations a été posée comme une exigence commune et une nouvelle solidarité mondiale autour de la Palestine s'est exprimée de manière centrale (même si l'unité des ONG n'a pas été totale sur ce point)⁸ ». Par ailleurs, c'est aussi parce que la conférence était organisée en Afrique du Sud que les acteurs non-étatiques

8. Citée dans le compte rendu de la journée internationale du CADTM : <http://users.skynet.be/cadtm/pages/francais/CRjourneeinternationaleCADTM.htm>.

africains ont pu participer et imposer dans les débats les problématiques auxquelles ils sont sensibles.

Un processus de diffusion géographique inachevé

« L'idée d'un accès ouvert à tous est à l'origine de la sphère publique bourgeoise mais c'est aussi le principe sur lequel elle achoppe ». Jürgen Habermas indique que l'ouverture matérielle de l'espace public est une condition essentielle mais difficile à satisfaire. L'analyse des processus de diffusion géographique de la contestation invite à prendre en compte les contextes nationaux – notamment la force locale des mouvements sociaux, les structures d'opportunités politiques internes et les degrés d'exclusion. Rémi Sulmont note la faible représentativité des acteurs participant au premier Forum social africain tenu en 2002 à Bamako et le verrouillage indirect par les États de l'espace de contestation⁹.

Le capital social des organisations est par ailleurs essentiel dans les dynamiques de transnationalisation. Les « comités Chili » contre la dictature de Pinochet dans les années 1970 et 1980 ont par exemple permis à des acteurs français et latino-américains de se socialiser dans des pratiques contestataires conjointes. Si ces alliances internationales sont à la source de la transnationalisation de la contestation, elles en constituent également une limite. Pour Christophe Aguiton, ces entrepreneurs de mobilisation ont marqué le mouvement d'une culture politique « latine¹⁰ » pas toujours aisément exportable. La façon dont se sont construits ces réseaux est de fait en partie responsable de l'inégale diffusion de ces nouveaux modèles de contestation. Conscients de ces enjeux, les organisateurs du FSM ont ainsi pris le parti de troquer en janvier 2004, au moins temporairement, la ville de Porto Alegre pour Bombay : l'expérience a permis de prendre la mesure des décalages entre la Charte de Porto Alegre et les questions particulièrement pertinentes pour la société indienne (castes, discriminations fondées sur le genre et délocalisations). Solution provisoire, la mise en place depuis 2002 de forums

9. Rémi Sulmont, « Forum social africain : émergence d'une mobilisation transnationale africaine », mémoire de DEA, Relations internationales, IEP Paris, 2004.

10. Christophe Aguiton, « Comment faire en sorte que le processus du FSM, initié par l'Europe et le Brésil, soit progressivement approprié par les pays du Sud ? », in Christophe Aguiton, Miguel Benasayag, Bernard Cassen *et al.*, *Où va le mouvement altermondialisation ?... et autres questions pour comprendre son histoire, ses débats, ses stratégies, ses divergences*, Paris, La Découverte, 2003, p. 77.

sociaux régionaux – qui supplanteront même, en 2006, la formule du FSM – pourrait peut-être permettre de mieux articuler la compréhension des problèmes locaux et l'argumentaire altermondialiste.

La difficile privatisation de la contestation

Le processus d'autonomisation organisationnelle de la contestation transnationale n'est pas seulement une stratégie d'acteurs : comme le rappellent Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule et Nonna Mayer¹¹, elle est aussi l'expression d'un changement des structures politiques depuis la fin des années 1980. Dans les années 1960, dans la vague des indépendances, ce sont les États dits du tiers-monde qui organisent la critique des inégalités du système international : suite à la conférence de Bandung (1955), les pays du mouvement des non-alignés (MNA), créé en 1962, ressentent le besoin d'établir une plateforme commune afin de faire entendre leur voix et c'est dans ce contexte que le groupe des 77 émerge officiellement en juin 1964, à la conclusion de la première conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Par ailleurs, les acteurs de la contestation ont en partie tenté de se détacher des partis politiques, notamment des partis de gouvernement. Le déclin des partis communistes fait disparaître une force qui structurait la contestation internationale depuis la fin du 19^e siècle. En outre, l'arrivée au pouvoir de partis de gauche engagés dans les compromis idéologiques et pragmatiques de la « troisième voie », en Grande-Bretagne et en Allemagne par exemple, renforce la légitimité des structures apolitiques. Or le détachement progressif des militants par rapport aux grands partis politiques est non seulement un facteur d'autonomie par rapport aux structures gouvernementales mais aussi un catalyseur du décloisonnement national des mobilisations, dans la mesure où les partis sont en compétition pour la participation directe à l'exercice du pouvoir politique au niveau national/local. Les partis, selon Gustave Massiah, cofondateur du CEDETIM, « ont ceci de spécifique qu'ils sont liés à la prise du pouvoir d'État et qu'ils détiennent un monopole de représentation dans la démocratie représentative », raison pour laquelle ils « restreignent la portée¹² » des débats.

11. Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule, Nonna Mayer, *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005.

12. Gustave Massiah in C. Aguiton, M. Benasayag, B. Cassen et al., *Où va le mouvement altermondialisation ?...*, op. cit., p. 54.

Il faut néanmoins constater que l'indépendance des acteurs de la contestation vis-à-vis des partis de gouvernement n'est pas acquise ; la victoire de certains partis de gauche lors d'élections nationales place parfois les mouvements devant un dilemme. Au Brésil, l'accession en 2002 du *Partido dos Trabalhadores* (PT) à la présidence a ainsi créé d'importantes tensions au sein du FSM dont la tenue à Porto Alegre était largement redevable au parti, alors à la tête de la municipalité¹³. Les mouvements contestataires brésiliens peuvent-ils s'affranchir complètement de la tutelle du PT ? Il semble au contraire que les États où la gauche est au pouvoir tendent à vouloir monopoliser à nouveau la fonction de contestation : tel est le cas du Venezuela de Hugo Chavez qui accueillera en janvier 2006 le prochain Forum social Latino-américain. Que dire de l'Inde, où le Parti communiste avait largement exercé son emprise sur la quatrième édition du Forum social mondial et qui, depuis la victoire du Congrès aux élections législatives de mai 2004, apporte son soutien au gouvernement¹⁴ ?

La « primauté de l'argument » : émergence du thème de la mondialisation et innovations organisationnelles

La forme bourgeoise ou littéraire de l'opinion publique est « un public constitué de personnes privées faisant usage de leur raison¹⁵ ». Dans le contexte de la mondialisation, l'évolution organisationnelle des mouvements sociaux constitue une tentative d'étendre à l'ensemble du corps social et à l'échelle transnationale « les structures et le fonctionnement du modèle libéral de la sphère publique bourgeoise » telle que la décrit Jürgen Habermas dans *L'espace public*.

On assiste en effet au début des années 1980 et jusqu'à l'aube des manifestations contre la guerre en Irak de février 2003 à des changements structurels des formes de la contestation. Les revendications portées par les mouvements sociaux transnationaux – centrées au départ sur la critique du fonctionnement non démocratique

13. Le PT a perdu les élections municipales à Porto Alegre le 31 octobre 2004 après seize ans de gouvernement de la ville.

14. « Pour la première fois en Inde, un communiste préside le Parlement », *Le Monde* du 4 Juin 2004.

15. J. Habermas, *L'espace public...*, *op. cit.*, avant-propos.

des institutions de Bretton Woods comme nous le verrons par la suite – poussent ces derniers à s'interroger sur leurs propres pratiques du débat : l'espace contestataire s'impose-t-il à lui-même les règles d'une « démocratie délibérative¹⁶ » qui place tous les acteurs à égalité indépendamment de leur statut ? Cette démarche introspective aura pour effet de convertir le mode de production du discours sur la mondialisation en un enjeu de légitimité, tant il acquiert pour les militants une valeur éthique.

Mais pour que le débat ait lieu, encore faut-il s'entendre sur les termes et dépasser les rationalités vernaculaires des acteurs ; telle va être la fonction de la critique de la « mondialisation » comme thème-parapluie de la mobilisation.

La mondialisation comme objet du débat

La notion de « mondialisation » émerge comme catégorie scientifique et politique de description du monde au début des années 1980 mais aussi, et indissociablement, comme label contribuant à homogénéiser les formes de contestations. Dans un premier temps, « mondialisation » se confond avec libéralisation des échanges sur le marché international, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont les principaux promoteurs. La contestation à l'échelle internationale sera donc d'abord économique. La critique du fonctionnement des marchés, même à l'échelle mondiale, n'est pas en soi une invention des mouvements sociaux transnationalisés. L'innovation vient en revanche d'un changement d'échelle de la gestion des affaires économiques. Celui-ci se répercute alors sur la mobilisation. Autrement dit, c'est l'interlocuteur qui change de visage : les institutions économiques multilatérales remplacent les États comme cibles. De fait, ce changement reflète le dessaisissement de l'État des questions économiques dans le contexte de libéralisation économique. Comme l'explique Sidney Tarrow : « les institutions internationales, créées par les États pour servir des intérêts communs, ont un effet d'ancrage et de montée en puissance pour les acteurs non-étatiques, et leur fournissent les ressources, les opportunités et la motivation grâce auxquelles ils peuvent s'organiser et se mobiliser à l'échelon transnational¹⁷. »

16. Voir *Politix*, n° 57, vol. 15, 2002, numéro spécial « Démocratisation et délibération ».

17. S. Tarrow, art. cité.

De fait, la lutte contre la « mauvaise mondialisation » est le fondement même de la constitution du mouvement altermondialiste. Peu à peu, la définition du phénomène s'étend jusqu'à devenir une notion-tiroir, formidable levier pour l'agrégation de mouvements hétérogènes. Environnement, droits des femmes, conflit israélo-palestinien, etc. : tout semble affecté par la « mondialisation ». Il est vrai que l'organisation à partir de 1972 par les Nations Unies de « grandes conférences » thématiques, a largement contribué autant à l'élargissement des problèmes à traiter à l'échelle mondiale¹⁸ qu'à la construction progressive d'un débat international sur ces sujets. En témoigne en particulier l'ouverture de ces conférences aux acteurs non-étatiques au cours des années 1990, notamment à partir de la conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement (1992). Reste que cette entrée fut sélective et seules les ONG accréditées purent y participer pleinement.

*Démocratie interne et innovations organisationnelles :
praxis militante et horizon théorique*

Malgré l'ouverture croissante des divers sommets internationaux et la prise en compte de préoccupations altermondialistes par différentes instances telles le FEM de Davos, les rapports de domination qui traversent ces instances multilatérales (entre États, entre États et ONG, etc.) ont empêché d'aborder certains thèmes. Avec une logique inverse, les mouvements sociaux transnationaux mettent en avant le processus du débat plutôt que son résultat : de façon symptomatique les FSM ne produisent pas de documents finaux uniques confiscables et dogmatiques. Le FSM de Porto Alegre en 2005 pousse à l'extrême ce refus du dogmatisme en amont et en aval du débat. En amont, le programme des débats est le fruit d'une consultation menée sur Internet et à laquelle ont répondu plus de 1 800 organisations. En aval, la proposition de déclaration finale faite par Bernard Cassen, président d'honneur d'ATTAC, sous la forme d'un « consensus de Porto Alegre », pendant altermondialiste du consensus néolibéral de Washington, soulève les résistances les plus vives au sein de certains mouvements sociaux transnationaux. « Cela va contre l'esprit du forum¹⁹ », estime ainsi le Brésilien Cândido Grzybowski, l'un des porte-parole du FSM.

18. On peut d'ailleurs penser à l'émergence du concept de « bien public mondial » lors de ces conférences.

19. Cité par *Libération* du 1^{er} février 2005.

De fait, les mouvements sociaux transnationaux se présentent aussi comme une alternative aux ONG et proposent de faire de leur fonctionnement comme « mouvement » le cœur de leur action militante. La sociologie de l'organisation prend le pas sur la construction d'un discours politique et tente par là d'échapper à l'instrumentalisation²⁰.

Si la primauté de l'argument renvoie à des pratiques efficaces de débat, elle constitue aussi un horizon normatif. Cette norme ne porte pas sur le contenu du débat mais sur son exercice. Les formes organisationnelles de la mobilisation transnationale (débat, forums, contre sommets) s'offrent à l'analyse comme autant de tentatives de réponse à la crise du modèle de démocratie représentative. La critique n'est pas neuve, et Philippe Braud soulignait en 1980 la supériorité éthique de la démocratie délibérative et participative sur la démocratie procédurale²¹.

La contestation des institutions représentatives à l'échelle nationale et internationale invite les acteurs à proposer des modèles alternatifs de démocratie. Dans un contexte de désaffection de la pratique procédurale, la pertinence du débat sur la *démocratie interne* est accentuée par la nature *transnationale* des mouvements mondiaux. Margaret Keck et Kathryn Sikkink présentent le phénomène de transnationalisation et l'adoption du modèle de démocratie participative comme indissociables²².

Il s'agit pour les entrepreneurs de mobilisation d'identifier les outils susceptibles de favoriser le débat démocratique. Ils développent alors des structures organisationnelles basées sur l'opposition entre :

- 1) participation et délégation (représentation),
- 2) consensus et vote majoritaire,
- 3) réseaux horizontaux et hiérarchies centralisées.

Les animateurs des mouvements sociaux transnationaux luttent ainsi contre une bureaucratisation qui les rapprocheraient du fonctionnement des ONG ou des partis. Nombre d'innovations organi-

20. « Le choix d'une organisation horizontale a coupé court au débat sur l'instrumentalisation du mouvement, reconnaît avec soulagement Bernard Pinaud, du CRID. Le Forum doit rester un espace ouvert où se construisent des réseaux, des coalitions autour de batailles à mener sans visées politiques. » Cité par *Le Monde* du 26 janvier 2005.

21. Philippe Braud, *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980.

22. Margaret Keck et Kathryn Sikkink, *Activist beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1998.

sationnelles dans la praxis de la mobilisation sont encore expérimentales. Deux pratiques priment :

1) le travail en réseaux transnationalisés, qui, si l'on en croit Margaret Keck et Kathryn Sikkink, ne diffère pas essentiellement du fonctionnement des mouvements sociaux nationaux.

2) le fonctionnement en assemblées, cadre de débat conçu comme pluraliste, égalitaire, transparent et dirigé vers la transformation des préférences plutôt que leur agrégation.

Promoteurs de la démocratie délibérative, les mouvements sociaux transnationaux semblent entrer en concurrence avec les formes de légitimités démocratiques traditionnelles obéissant à la logique politique de la représentation. Or, non seulement les mouvements sociaux affirment ne pas vouloir entrer dans la sphère de décision : la charte du FSM souligne (article 6) que les participants ne sont pas amenés à prendre des décisions. La fonction du débat est donc de parvenir à la transformation des préférences des participants : la primauté de l'argument garantit la *fonction transformative* du débat dans les mouvements sociaux transnationaux qualifiée par Donatella della Porta de « contamination dans l'action ²³ ».

Le refus de la représentation est mis en avant par les acteurs comme une des caractéristiques des mouvements sociaux transnationaux ²⁴. De même, au cours des différents forums sociaux, la priorité est donnée aux ateliers sur les conférences. Ainsi peut-on lire dans les programmes des forums l'évolution des pratiques organisationnelles ²⁵. En conséquence, il existe une tension entre l'objectif du consensus et le refus de l'homogénéisation des acteurs qui produirait un mouvement cohérent.

Critique et réponse de la mobilisation transnationale : le problème de la contre-expertise savante

Pratique privilégiée des mouvements sociaux transnationaux et surtout de l'altermondialisme, la contre-expertise savante biaise

23. Donatella Della Porta, « Globalisation et mouvements sociaux : hypothèses à partir d'une recherche sur la manifestation contre le G8 à Gênes », *Pôles Sud*, novembre 2003, n° 19, p. 155-174.

24. Voir notamment B. Cassen, *Tout a commencé à Porte Alegre : mille forums sociaux !*, Paris, Mille et une nuits, 2003.

25. Programmes disponibles sur les sites des différents forums sociaux. Voir par exemple www.forumsocialmundial.org.br ou www.fse-esf.org.

les conditions de confrontation dans le cadre du débat rationnel démocratique et crée une inégalité de position des locuteurs. Elle met en péril l'équité de principe au sein de l'espace de débat en réintroduisant des paroles d'autorité dans l'assemblée. Chico Whitaker souligne que malgré le refus explicite de la fonction de représentation dans les forums, des « représentation non équilibrées²⁶ » peuvent exister lors des FSM, à cause de leur implantation géographique ou dans les parties programmées par les promoteurs. La localisation des FSM est un obstacle matériel évident à la tenue du débat car elle suppose le financement du voyage des participants. Mais la spécialisation d'experts et la pérennisation de leur « autorité » dans le cadre des mouvements transnationaux pose un problème plus fondamental puisqu'il s'agit d'un choix militant. En effet, on a là un des arguments de remise en question du fonctionnement démocratique (sur le modèle de la démocratie participative) des mouvements sociaux transnationaux. S'« il faut insister sur les formes émergentes d'expertise citoyenne qui caractérisent fortement le mouvement, et sur le rôle de l'expertise dans le mouvement et dans son rapport à l'opinion²⁷ », l'ensemble des innovations organisationnelles (« tables rondes », pratique de « chaises musicales », et « tables de controverse » depuis Porto Alegre dans les FSM) tente de palier l'inégalité introduite dans le débat par l'intervention d'experts.

Au lendemain du quatrième FSM, organisé à Mumbai en janvier 2004, les organisateurs des forums ont souhaité répondre aux critiques sur le manque de démocratie, la répétition stérile de débats sans débouchés. L'autogestion est apparue comme la grande nouveauté de l'organisation de forums et est devenue un principe d'organisation dans l'édition 2005 à Porto Alegre. L'un des *leitmotivs* de cette édition du FSM est alors de « corriger l'image de rendez-vous élitiste de la contestation dont s'étaient teintés les précédents rassemblements²⁸ ».

La pratique du débat revendique en effet une réelle légitimité discursive : celle d'une participation universelle et égalitaire des citoyens (égalité sociale et géographique). Il n'empêche que trans-

26. Chico Whitaker in C. Aguiton, M. Benasayag, B. Cassen *et al.*, *Où va le mouvement altermondialisation ?...*, *op. cit.*, p. 92.

27. Gustave Massiah, art. cité *in ibid.*, p. 90.

28. Laurence Caramel, « Les altermondialistes se réorganisent pour faire face aux critiques », *Le Monde* du 25 janvier 2005.

former la contingence temporelle et spatiale de la mobilisation et créer un mouvement « 100 % horizontal²⁹ » relève de la gageure.

Le processus de publicisation

Il reste finalement à examiner le critère de « publicité » des débats au sein des forums. Le processus de publicisation implique une posture communicationnelle, c'est-à-dire une ouverture des acteurs de la contestation et une transparence de leurs débats et pratiques, ensuite relayés par des acteurs externes aux mouvements (notamment les médias). La publicité interne aux mouvements, entendue par Jürgen Habermas en tant que réflexion critique sur leur propre fonctionnement, assure la légitimité de leur voix dans un espace public mondial.

La posture communicationnelle

Le répertoire d'action des mouvements sociaux transnationaux est largement tourné vers l'extérieur : dénonciations, manifestations et pétitions qui visent à accroître le nombre des acteurs contestataires mais également à rendre publiques des choses secrètes (ou considérées comme telles) ou inintelligibles pour le citoyen « ordinaire » : le rôle des marchés financiers, des entreprises multinationales, de certains États ou la dégradation de l'environnement. L'échec de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en 1998, perçu comme un des actes de naissance de l'altermondialisme, apparaît pour les acteurs des mouvements comme le résultat de cette communication relayée au niveau mondial par des ONG, puis par la presse, jusqu'aux décideurs politiques.

L'expertise des acteurs à l'intérieur des mouvements sociaux transnationaux joue un rôle éducatif ; il vise à fournir à l'ensemble de l'opinion publique des arguments rationnels alternatifs. ATTAC affirme ainsi sa mission de « mouvement d'éducation populaire ». Dès sa création en 1998, cette organisation passe des accords avec des maisons d'édition (L'Esprit Frappeur puis Mille et une nuits)

29. Le forum de 2005, rénové par la pratique de l'autogestion et le retrait du Conseil international du Forum de l'organisation de débats serait un « processus 100 % horizontal », comme l'affirme Jeferson Miola, directeur exécutif du FSM, cité par *Le Monde* du 25 janvier 2005.

afin que celles-ci diffusent et publient les ouvrages bon marché écrits par ses experts.

Les sites internet des différentes organisations à vocation globale jouent un rôle de tout premier plan dans cette publicisation. L'attention portée aux différentes problématiques locales et la constitution d'antennes à l'échelle d'une ville, d'une région ou d'un pays sont des moyens de s'ouvrir aux préoccupations immédiates des sympathisants potentiels et de montrer de quelle façon problématiques locales et globales sont liées. La rupture technologique qui s'est opérée au cours des années 1990 facilite sans nul doute la posture communicationnelle : Internet a permis d'élargir considérablement l'éventail du répertoire d'action. Dans son étude de cas sur les origines de l'altermondialisme en France, Eric Agrikoliansky explique par exemple comment le CEDETIM, organisation fondatrice de la contestation transnationale, utilisait déjà en 1989 le minitel comme moyen de toucher un large public tout en faisant des économies d'échelle.

Les mouvements sociaux transnationaux adoptent une posture particulièrement réflexive non seulement envers leurs propres modalités d'action comme cela a été analysé précédemment, mais également concernant la publicisation : comment communiquer vers l'extérieur ? Quels arguments employer pour mobiliser ? Ce « retour sur soi », fondateur d'une identité commune, apparaît à travers la constitution d'une mémoire de la contestation qui forme une géographie symbolique et autant de « lieux de mémoire » : les acteurs parlent de Seattle, de Gênes, de Durban ou du Larzac. Ainsi, les lieux sont retenus en fonction de l'événement ou de l'institution visée par la mobilisation. Autre signe de cette réflexivité, alors que le Forum social mondial n'existe que depuis 2001, le site internet de son comité d'organisation comporte un important dossier intitulé « Mémoires » qui revient sur les précédentes éditions du Forum.

Contraintes et vertus de la médiatisation

La médiatisation de la contestation transnationale renvoie au second volet de la publicisation. La posture communicationnelle valorisée au sein des mouvements sociaux transnationaux ne peut avancer qu'à partir du moment où des acteurs extérieurs, c'est-à-dire les médias et ce que Peter Haas nomme des « communautés épistémiques³⁰ »,

30. Peter Haas, *Knowledge, Power, and International Policy Coordination*, Columbia, University of South Carolina Press, 1997.

relaient leurs arguments et leurs actions. Ainsi, nous pouvons penser que ce volet de la publicisation échappe largement aux acteurs contestataires. Le fonctionnement des relais médiatiques de la contestation empêche sans doute une publicité complète de la contestation transnationale. L'insistance sur le côté folklorique et festif de certaines manifestations ou sur les franges du mouvement dites extrémistes et violentes se fait souvent aux dépens d'une présentation des arguments développés par les mouvements. Cet état de fait favorise sans doute une certaine volonté des acteurs de gérer eux-mêmes leur médiatisation. La multiplication de médias dits alternatifs, notamment sur Internet, renvoie alors directement au processus d'autonomisation analysé plus haut.

En l'espace de quelques années, les contre-sommets organisés sont devenus des événements autant médiatisés, sinon davantage, que les sommets eux-mêmes. Le FSM, pensé en tant que concurrent du FEM de Davos, est à cet égard exemplaire. De même, en août 2001, les débats du sommet des ONG à Durban ont davantage occupé et forgé l'agenda que les débats officiels de la grande conférence onusienne sur le racisme.

À cet égard on peut se demander dans quelle mesure la violence de certains manifestants minoritaires (les *Black Blocks*) ou les discours peu consensuels tenus à Durban sur le racisme et le sionisme par certaines ONG ou délégations, tout en décrédibilisant momentanément les mouvements contestataires, ne renforcent pas l'assise et la publicité des mouvements en les plaçant au centre du débat. Si l'absence de contrôle sur la médiatisation peut être contre-productive en ce qui concerne l'autonomisation des mouvements, elle peut au contraire produire de l'espace public : l'apparition et l'explicitation de désaccords ne sont pas en soi contraires au processus de publicisation. Ils peuvent même au contraire favoriser la constitution d'un espace de débat qui devient ce que Bertrand Badie nomme « un espace d'expression tribunitienne³¹ ».

La publicité interne : revitalisation de la démocratie

Loin d'être un symptôme agaçant de réflexivité post-moderne, le fait que le mouvement social soit pour lui-même un objet de débat réhabilite la fonction critique de l'opinion publique dont Jürgen

31. Bertrand Badie, *La diplomatie des droits de l'homme*, Paris, Fayard, 2002.

Habermas entérinait le déclin avec l'émergence de l'État social. On peut avancer l'hypothèse qu'avec la forme organisationnelle et le fonctionnement des mouvements sociaux transnationaux, on assiste à la revitalisation de cette fonction. Celle-ci s'exerce non seulement sur les formes extérieures d'autorité imposées au corps social global (institutions multilatérales économiques, clubs d'États) mais aussi sur les mouvements eux-mêmes. Le débat extra ou auto-référentiel, pour reprendre les catégories dont se réclame Jürgen Habermas, assure en droit la légitimité des mouvements à représenter l'opinion publique. L'auteur souligne lui-même que ce processus réflexif est complexe et « à peine perceptible », que seule une « enquête empirique est capable de l'appréhender [...] mais néanmoins, cette tendance reste d'une importance capitale au regard de la théorie sociologique de l'opinion publique, car elle fournit les critères de la seule dimension, où, dans les conditions d'une démocratie de masse organisée en état social, une opinion publique puisse se former³² ».

Conclusion

Dans *L'espace public*, l'analyse socio-historique de Jürgen Habermas aboutit au constat appuyé d'un déclin de la fonction critique dans la société civile contemporaine : « le contexte de communication spécifique à un public de personnes privées faisant usage de leur raison s'est désintégré³³ ». L'opinion publique au sens critique s'est décomposée en opinions informelles de personnes privées et en opinions formelles des institutions : au lieu de communication publique, Habermas voit, dans la communication propre à l'État social qui a succédé à l'État constitutionnel libéral, une « communication spécifique des opinions qui draine les personnes privées inorganisées vers le courant de la publicité de démonstration et de manipulation³⁴. » Dans notre analyse, les trois critères de l'espace public – autonomie, primauté de l'argument et publicité – ne sont pas pleinement remplis dans les formes organisationnelles des mouvements sociaux transnationaux.

32. J. Habermas, *L'espace public...*, *op. cit.*, p. 258.

33. L'État social intervient dans tous les domaines de la vie sociale provoquant « une reféodalisation de la sphère publique ». L'affaiblissement des fonctions critiques de la sphère publique (non distinction des sphères privée/publique/étatique) entraîne la dépolitisation des administrés.

34. J. Habermas, *L'espace public...*, *op. cit.*, p. 258.

Mais leur fonction première, d'un point de vue normatif, est de créer les conditions d'exercice d'un usage public de la raison. Loin de se « situer » simplement « dans » l'espace public compris comme dans un donné préalable et statique, les mouvements sociaux transnationaux sont un des moteurs de la constitution de l'espace public mondial. Les processus que nous avons tenté d'analyser sont en effet dynamiques : plus les débats sont publicisés, plus les acteurs et leurs structures d'action s'autonomisent, plus le raisonnement et l'argumentation priment dans des sphères publiques de débat.

Cecilia Baeza est doctorante en relations internationales à l'Institut d'études politiques de Paris, allocataire de recherche et monitrice. Elle travaille sur la mobilisations des Palestiniens en Amérique latine pour la cause palestinienne et dirige un enseignement d'ouverture à l'IEP de Paris intitulé « Nationalismes et diasporas en Amérique latine : de l'exil à la globalization ».

Laurent Bonnefoy est doctorant en relations internationales à l'Institut d'études politiques de Paris et rattaché au Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sanaa. Son travail de thèse porte sur les relations transnationales religieuses contemporaines entre le Yémen et l'Arabie Saoudite. Il collabore à *l'État du monde* des Éditions La Découverte et a publié plusieurs articles dans des revues francophones et anglophones sur les Musulmans en Europe ainsi que sur les mouvements religieux au Yémen.

Hélène Thiollet, ancienne élève de l'École normale supérieure (Ulm), doctorante en relations internationales à l'Institut d'études politiques de Paris, termine sa deuxième année de thèse dont le sujet est : « Migrants, travailleurs, réfugiés et relations internationales : le cas des migrations érythréennes vers le Soudan, le Yémen et l'Arabie Saoudite ».

RÉSUMÉ

L'invention de la contestation transnationale par les forums et sommets : la naissance d'un espace public mondial ?

Les manifestations de février 2003 contre la guerre en Irak soulèvent une interrogation : cette mobilisation mondiale marque-t-elle l'avènement d'un

nouvel espace d'exercice de l'action publique, un espace public transnational ? Pour examiner avec rigueur un évènement qui est apparu comme une rupture, un changement d'échelle de la contestation, il convient d'en faire l'archéologie et de regarder les processus sociaux qui ont amené cette transnationalisation de la mobilisation. On a choisi de confronter la définition que donne Jürgen Habermas de l'espace public dans son ouvrage de 1962 avec l'histoire des mouvements sociaux transnationaux depuis le milieu des années 1980.

Politics of transnational contention: The invention of a global public sphere through forums and counter-summits?

The February 2003 demonstrations against the war in Iraq raised a broader question : does this global activism signal the emergence of a new transnational public sphere of collective action? To account for an event some regard as a turning point in the politics of contention, both in essence and in scale, this article undertakes an historical analysis of the social processes that have transnationalized activism. The analysis juxtaposes Jürgen Habermas' definition of public space (1962) with the history of transnational social movements since the mid-1980s.